

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



Bulletin  
d'information  
Septembre 2014



Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Le Petit Mot du Président et du Vice-Président	3-4
La place de la Réserve dans la Défense	5-7
Compte-rendu du brainstorming sur la réserve	8
Visite du fort de Loncin et cocktail du Cercle	9-11
Le monument de Géromont	12-13
Le 100 <sup>e</sup> anniversaire de l'invasion de la Belgique	14-17
Convocation à l'Assemblée générale statutaire	18-19
La « Blue Line »	20
Repas de Corps – Ladies Night	21-23

### **COMPETITION NATIONALE DES CADRES DE RESERVE 2014**

**Judi 23 et vendredi 24 octobre  
Beauvechain**

Inscription auprès de l'URNOR avant le 24 septembre

Informations et formulaire d'inscription disponibles à  
l'agenda en ligne du CRMRLg ([www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be))

## Le Petit Mot du Président et du Vice-Président

*Col (R) Dominique DI DUCA  
Cdt Hre Serge HENNIQUIAU*



Voici le 2CDO en mission de coaching d'un Bn CDO congolais en écolage. Nous nous trouvons à KINDU (Prov MANIEMA).

Les 999 candidats commandos congolais terminent trois mois de formation avec des instructeurs belges issus pour la plupart de FLAWINNES.

Pour cette fin de période, un Ex synthèse au Niv Bde est organisé sur une surface de  $\pm 30\text{Km}/10\text{Km}$ . Nos Codo fournissent pour cet Ex UNE Cie en Rft à UN Bn FARDC.

La mission de notre Det Med est d'assurer le Sp Med aux Mil belges déployés sur le terrain. Cette Cie est articulée en 03 Pl, forte de 125 personnes, accompagnées de l'EM 2Bn CDO et de son CO.

Notre Ex dure 10 jours avec traversées de plaines, forêts tropicales, rivières, prise ou fouilles de villages, observation, passage deux jours en jungle, franchissement du fleuve Congo, etc... avec libération finale de l'aéroport de Kindu. Les bivouacs se font sur le terrain, le Rav suit tous les deux jours.

Au-delà de ces infos... toutes chaudes du terrain... qu'il me soit permis ici de vous inviter à découvrir ce BAN de septembre, synthèse de notre second trimestre, de prendre connaissance des activités qui se dessinent très prochainement et de vous inviter déjà aux moments importants de notre fin d'année.

A très bientôt,

Dans l'enveloppe que vous venez d'ouvrir, vous avez trouvé « DEUX BAN » !?! ... L'un sur papier jaune et l'autre plus fin sur papier blanc.

En effet, lors de notre Assemblée Générale de 2013, notre ami le Pharmacien Cdt Jean-Claude Vueghs nous a donné une brillan-



te conférence sur le premier Officier de Réserve tué en août 1914 et les différentes phases du conflit en ces premiers jours de la « Grande Guerre » en région liégeoise. Notre Président, estimant de cette conférence « *en valait vraiment la peine* », a souhaité que l'exposé de Jean-Claude fasse l'objet d'un BAN spécial (sur papier jaune), publié en septembre 2014. Cette démarche s'inscrit totalement et résolument dans la commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Première Guerre Mondiale.

Et comme d'habitude, nous vous offrons le numéro de septembre de notre revue trimestrielle. Qu'allez-vous y découvrir ? Deux événements importants du mois de novembre :

**Notre assemblée générale annuelle statutaire**, qui se tiendra *le jeudi 13 novembre 2014 à 19 heures 45* dans nos locaux (bloc C) à la Caserne St Laurent à Liège (v. p. 18). Après les formalités administratives habituelles (que vous trouverez dans l'ordre du jour), nous aurons le plaisir d'entendre notre ami le Lieutenant de Réserve Jean-Philippe Lambrecht, du Corps de Support Médical, qui nous entretiendra de la « Blue Line » (voir p. 20). Cet exposé sera d'autant plus intéressant que notre ami peut dire « j'y étais ! ».

Inscrivez-vous à cette assemblée et à la conférence, ce seront de bons moments à passer ensemble.

**Notre repas de corps**. Il se déroulera le *samedi 22 novembre 2014 à 19 heures 30*, dans les salons du restaurant « le Normandie » à Dolembreux... aux portes de Liège (10 km) (v. p. 21). Inscrivez-vous... Vous ne le regretterez pas !

### **Et vous lirez encore (entre autres)...**

Quelques réflexions sur le symposium / brainstorming sur la Réserve qui s'est tenu le 6 septembre à l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles.

La relation de notre cocktail au Fort de Loncin.

Un article du Cdt (R) Lambert L'Hoest à propos de sa participation à une cérémonie patriotique.

La commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Première Guerre Mondiale à Cointe par le Col (R) Roger Fraikin Ir.

N'oublions pas que la **Compétition Nationale pour Cadres de Réserve belges** se déroulera à Beauvechain les jeudi 23 et vendredi 24 octobre 2014 avec l'appui du 1<sup>er</sup> Wing. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à votre inscription et participation sur [www.urnor.be](http://www.urnor.be) (compétitions annoncées). *Notez bien que ces deux jours de rappels comptent dans le calcul des 7 jours annuels obligatoires pour rester dans la Réserve entraînée.*

## Réflexion approfondie sur la place de la Réserve dans la Défense

Col (R) Roger FRAIKIN Ir – Membre du Comité du Cercle  
Cdt Hre Serge HENNIQUIAU – Vice-Président

---

*Winston Churchill once categorized Reservists as being "twice the citizen," and that comment certainly holds true today (mars 1946).*

*Winston Churchill a qualifié les Réservistes comme étant «deux fois citoyen», ce commentaire est encore bien vrai aujourd'hui .*

Pour illustrer cette belle citation de Winston Churchill, je n'ai pas hésité à reprendre une très ancienne illustration de mon ami Jean Lim (mort trop jeune !), officier de Réserve des Troupes de Transmissions, qui avait composé ce dessin à l'occasion d'un symposium sur la Réserve, au début des années '70.



Venons-en au vif du sujet...

Suite à une rencontre avec le Lieutenant-général Philippe GROS-DENT, DGHR - Direction **G**énérale des **R**essources **H**umaines -, le président de l'URNOR, le Colonel de Réserve Philippe Rousseau a proposé au conseil d'administration de l'URNOR de lancer une réflexion approfondie sur la place de la Réserve dans la Défense.

L'objectif est de déterminer une position nationale qui puisse être défendue auprès du Staff de la Défense afin de l'aider dans sa réflexion sur l'avenir de la Réserve de favoriser le recrutement de jeunes réservistes.

Ce projet a débuté par une demi-journée de "brainstorming" le samedi 6 septembre 2014 à l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles.

Le conseil d'administration de l'URNOR a souhaité associer à la réflexion tout militaire de réserve (actif ou honoraire) intéressé.

Il ne s'agit pas de nous lamenter sur le passé mais de voir ce que nous pouvons apporter dans l'avenir, à la Défense et ce que la Défense peut apporter à de jeunes réservistes. Les idées de tout réserviste étant ou ayant été actif dans la Réserve peuvent nous être utiles (sic de la note d'invitation).

Suite à ce brainstorming, un groupe de travail sera chargé de rédiger un document qui, après concertation avec l'URNSOR, et approbation par le conseil d'administration de l'URNOR, pourra être présenté à la Défense et publié dans le cadre de notre revue nationale ARES.

Afin de ne pas partir, à cette réunion, les mains vides le Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, lors de sa réunion de Comité du 1<sup>er</sup> septembre 2014, a décidé d'examiner et de retenir un document de travail préparé par notre ami le Col (R) Roger Fraikin Ir. Ce document représente une base de travail et de discussion ... le voici :

### **LE RECRUTEMENT DU RÉSERVISTE :**

- Le réserviste doit être recruté pour ses compétences acquises, de préférence en rapport avec son emploi civil, à compléter le cas échéant par la défense (la Défense n'a plus les moyens de formations insuffisamment rentabilisées par sept jours de rappel par an dans un domaine que le réserviste ne pratique pas entre ses rappels).
- Les réservistes doivent être respectés comme leurs homologues de carrière (je veux dire avoir des responsabilités cohérentes avec leur grade).
- Les réservistes ne doivent pas "perdre des plumes" financièrement lors des rappels (il est anormal que les réservistes doivent payer leurs déplacements vers leur unité alors que les militaires de carrière ont un abonnement gratuit).

### **LA GESTION DU RÉSERVISTE :**

- La Défense veillera à confier la gestion de la réserve à du personnel motivé pour ce travail (ce sera souvent le cas avec des réservistes, mais le personnel de carrière efficace et motivé ne manque pas non plus).
- La Défense veillera à ce que sa communication vers le réserviste lui soit directement adressée, avec copie à son unité plutôt que via celle-ci (la présence du réserviste n'étant pas permanente, un courrier adressé via l'unité n'offre pas les garanties suffisantes).
- La Défense veillera à appliquer les règlements avec la souplesse et l'intelligence nécessaire pour l'adapter aux particularités du réserviste, en particulier les contraintes liées à son emploi (Pratiquer l'administration avec un grand "A" ne sert ni les intérêts de la défense, ni ceux de la réserve).

## L'EMPLOYEUR CIVIL DU RÉSERVISTE

- L'employeur civil ne doit pas être mis en difficulté par l'indisponibilité du réserviste pendant ses rappels (il doit être prévenu en temps utile pour trouver avec le réserviste une solution pour la continuité de l'activité et pouvoir mettre son veto lorsque nécessaire aux besoins du service).
- L'employeur civil doit trouver un avantage compensatoire pour l'indisponibilité de son employé (soit un avantage financier, soit un avantage technique cf. point c ci-après).
- Chaque fois que c'est possible, le réserviste sera affecté ou formé à des sujets d'intérêt commun entre la Défense et l'employeur civil (un avantage technique est probablement plus efficace chez l'employeur et plus intéressant budgétairement pour la Défense).

### LE RÉSERVISTE (last but not least)

- Sera motivé par une double carrière civile et militaire, conscient des contraintes liées à celle-ci, prêt à s'y adapter et disponible (en accord avec son conjoint, le cas échéant).
- Veillera à rester en contact avec son unité pour se tenir au courant de ses besoins et des activités prévues.
- Proposera pro-activement à son unité son emploi dans des domaines où il pourra lui apporter le complément qui lui fait défaut.



## Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,  
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez  
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

## Compte-rendu du brainstorming sur la réserve – 06 Sept 2014

*Maj (R) Jean-François DOHOGNE  
Membre*

---

Constat indéniable : La Réserve sur base du nouveau concept lancé en 2001 ne progresse pas et ne trouve pas son rythme de croisière (à l'époque on parlait d'un recrutement de 300 hommes par an, on est loin, ... très loin du compte). C'est ainsi que les responsables à l'Etat-Major viennent de se tourner vers les deux groupements nationaux de la Réserve (URNOR-URNSOR) en promettant leur meilleur soutien.

Samedi 06 septembre 2014, ERM, Belgique : Sur son invitation, une cinquantaine d'officiers de Réserve issus des quatre coins de notre pays se réunissaient autour du Président de l'URNOR, le Col (R) Philippe ROUSSEAU.

Pour mettre les participants dans le bain, un collègue français et un collègue néerlandais présentaient rapidement la situation des réserves militaires dans leur pays respectifs. Dans leurs conclusions, une clé de voute d'importance était la volonté politique mais il faut aussi veiller dans l'organisation à une certaine souplesse et à une bonne intégration, sans oublier la qualité de la formation.

A l'œuvre ! Cinq ateliers de partage et de réflexion d'une heure trente étaient lancés sur les thèmes du Recrutement, de la Formation, de la Mise en Œuvre, des Employeurs et du Statut du Réserviste. Les deux premiers partagés de manière équitable entre « anciens » et « nouveaux » officiers de réserve permettaient une discussion profonde sur base de l'expérience de nos jeunes.

La matinée très intéressante et très constructive s'achevait par un partage des conclusions des différents groupes de réflexion : il y a à faire sur les 5 axes. Et il est impératif de mettre fin à l'immobilisme sans quoi, par la simple évolution naturelle, le risque est bien réel de voir disparaître définitivement la Réserve d'ici 2030 (ne tenant pas compte des obligations de l'active quittant le service). Celles-ci déterminent d'ores et déjà les lignes de travail pour la cellule de volontaires qui va se mettre en place au sein de l'URNOR. A terme, les deux associations (l'URNSOR fait le même exercice de son côté) rassembleront les différentes propositions qui seront communément présentées à l'Etat-Major.



## Visite du fort de Loncin et cocktail du Cercle – 27 juin 2014

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

Le vendredi 27 juin en fin de journée, nous étions une bonne cinquantaine à être présents au Fort de Loncin pour en effectuer la visite et participer sur place au cocktail du Cercle.

Voici quelques mots sur le Fort lui-même le tout illustré de quelques photos de notre visite.

Le Fort de Loncin est considéré comme le symbole de la Bataille de Liège et de l'héroïsme de la Belgique face à l'attaque allemande en août 1914.



Situé à quelques kilomètres du centre de Liège, le Fort de Loncin figure encore aujourd'hui comme un lieu de mémoire exceptionnel car il est conservé dans le même état que celui de sa destruction lors de la Première Guerre mondiale.

Après 11 jours de résistance face à l'agresseur allemand, le fort explosa le 15 août 1914 suite à un coup fatal d'un canon qu'on surnommait la « Grosse Bertha ». Un obus de 42 cm pesant 800 kilos pulvérisa le fort ensevelissant au moment même 350 personnes sous ses décombres. Seuls 150 vaillants défenseurs en sortirent indemnes.

La visite du Fort de Loncin présente de nombreux témoignages de la vie quotidienne des jeunes soldats dans l'attente de la guerre.



Outre la visite des chambrées, douches, cachots, le mess des sous-officiers, la chambrée du Général Lemans, le visiteur se retrouve plongé dans les événements du mois d'août 1914, en plein cœur des bombardements. Il découvre le fonctionnement d'une

coupole du fort via différents écrans plasma, revit l'explosion du fort sous la forme d'une reconstitution réaliste, et est invité à se recueillir devant le monument en mémoire des soldats qui ont perdu la vie dans ce lieu historique.

Le Fort comprend également un musée regroupant une belle collection d'objets rares, curieux et étonnants, comme des armes d'époque, des uniformes et des effets personnels retrouvés sur le site.







## Le monument de Géromont

Cdt Lambert L'HOEST  
S3

d'après un récit de Pol WALHAIN – SOffr (R)

La carrière de Géromont se situe sur la rive gauche de l'Ourthe entre Comblain-la-Tour et Comblain-au-Pont. Elle s'étend sur environ 1500 mètres à environ de 15 à 30 mètres sous terre. Son exploitation du grès commence dès le XVII<sup>ème</sup> siècle par les moines de Stavelot. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle ses « pavés de rue » sont exportés un peu partout dans le monde (Chicago, ...). Elle assurera la prospérité de la région jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

Mais elle fut également le théâtre d'actes de résistances durant le second conflit mondial. En effet, elle abrita le « Service B.B.-BAYARD » responsable de la section émission et parachutage sous les ordres au début du conflit du Dr Albert HENON Officier Médecin de réserve, Capitaine A.R.A.



Cet endroit avait été choisi parce que le poste émetteur de type « *Paraset* » disponible à Comblain car parachuté avec son opérateur, nécessitait pour fonctionner une source de courant et une antenne. Celle-ci, tendue entre deux supports devait être rapidement démontable. Il fallait également un endroit isolé, dégagé (pour l'émission des ondes radiophoniques), accessible par des itinéraires sécurisés avec également des possibilités de replis. Tout cela était réuni sur le site de Géromont.

C'est ainsi que durant les années d'occupation, le site fut le repè-

re des maquisards. La carrière servit également à cacher des évadés.

Le 12 juillet 1944, de nombreux Comblinois furent arrêtés ainsi que le Lt Aviateur Russe Anatoli STEPANOV. Celui-ci fut odieusement massacré par les troupes nazies.



C'est pour Commémorer cet épisode tragique de notre histoire qu'un groupe de Comblinois sous la houlette de Pol WALHAIN, réussirent à édifier un monument et à organiser une inauguration officielle en la présence du bourgmestre de Comblain-au-Pont, du représentant de l'ambassade de Russie, des représentants des anciens combattants, d'enfants des écoles et de sympathisant ainsi que notre président le Col Dominique DI DUCA et moi-même.

Félicitation et bravo pour cette belle et sobre cérémonie qui préserve la mémoire.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**

## Commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion de la Belgique et de la violation de sa neutralité – 04 août 2014

*Col (R) d'Avi Roger FRAIKIN Ir  
Conseiller*

---



La Première Guerre mondiale, de 1914 à 1918, a bouleversé l'histoire de la Belgique et du monde entier. Elle demeure gravée dans la mémoire collective de la Belgique, qui y a joué un rôle majeur, par la résistance courageuse de ses soldats, mais aussi par les souffrances endurées par les populations civiles au cours des quatre années.

Les cérémonies de commémoration organisées par le Gouvernement fédéral belge se sont articulées sur quatre lieux à haute teneur symbolique, à savoir Liège, Ypres, Nieuport et Bruxelles.

C'est ainsi que je me suis rendu le lundi 4 août 2014 au Mémorial Interalliés de Cointe, pour y représenter le Cercle des Militaires de Réserve de Liège. Compte tenu de la présence de plusieurs chefs d'états et de hautes personnalités, des mesures de sécurité importantes avaient été mises en place pour isoler toute la zone et c'est à l'aéroport de Bierset que se trouvait le point de regroupement des participants, transportés par bus civil ou militaire vers le mémorial.

Après le café de bienvenue à l'hôtel Park Inn by Radisson, c'est le bus militaire qui a pris en charge les associations patriotiques, avec pour guide le Commandant de réserve Grandjean, dont le briefing « musclé » concernant le timing et les mesures de sécurité a certainement rappelé aux participants la période d'instruction de leur service militaire... Son autorité n'allait toutefois pas jusqu'à la tribune VIP, car j'y ai vu des hautes personnalités prendre des photos ☺.

La date du 4 août correspond au 100<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion de la Belgique et de la violation de sa neutralité; le thème retenu pour cette commémoration était « la résistance à l'invasion ». Entre le 4 et le 16 août 1914, les Belges et les Allemands comptèrent, autour de Liège, un millier de morts de chaque côté. Les Allemands n'avaient jamais cru que les Belges résisteraient aussi longtemps. Cela permit en tous cas aux troupes françaises et britanniques de s'organiser.

La défense héroïque de Liège a suscité l'admiration de tous: la presse anglo-saxonne avait même qualifié notre pays de « Brave Little Belgium ». Un peu plus tard dans la journée, le président Hollande rappellera qu'une station de métro parisienne a été rebaptisée « Liège » en l'honneur de notre ville suite à son rôle important dans la résistance à l'envahisseur. Il aurait pu ajouter que les français ont aussi rebaptisé le « café viennois » en « café liégeois » à cette occasion.



En 1925, la « Fédération Internationale des Anciens Combattants » a choisi la colline de Cointe pour y aménager un site interallié du souvenir, avec une église commémorative néo-byzantine et une tour commémorative civile en art déco. La construction de la

tour (75m de hauteur) commença en 1928, d'après un projet de l'architecte anversois Joseph Smolderen; elle fut inaugurée en 1937 par le Roi Léopold III. Il s'agit d'un des hommages les plus importants rendus par les alliés au rôle qu'a joué la Belgique dans la Première Guerre Mondiale.

Pour en revenir à la cérémonie, c'est dans une tribune réservée aux Associations patriotiques que j'ai eu l'honneur de prendre place avec les présidents des organisations nationales, regroupant toutes les victimes de la Première Guerre mondiale, les associations portant les traditions des unités ayant combattu à Liège, ainsi que les fraternelles des forts de Liège. Leurs porte-drapeaux étaient bien entendu en première ligne dans la tribune.

Pendant la (longue) mise en place des hauts représentants belges et étrangers, nous avons eu le plaisir d'entendre un interlude musical par la Musique royale de la Force aérienne, dirigée avec précision par le Capitaine Chef de Musique Matty Cilissen, qui a terminé par « La Madelon » (vision certainement trop douce d'une période aussi difficile, mais destinée à l'époque à remonter le moral des troupes), puis le fameux « It's a Long Way to Tipperary », rendu célèbre lors de l'entrée des troupes britanniques et canadiennes dans Boulogne-sur-Mer en 1914.



C'est bien entendu la Brabançonne (version courte) qui a terminé cette prestation après le placement du drapeau, avec sonnerie et honneurs.

La cérémonie proprement dite a débuté à 11h avec l'arrivée de Leurs Majestés le Roi et la Reine et la revue des troupes par Sa Majesté le Roi. Après l'exécution de la « Marche de la Force aérienne belge », le Gouverneur de la Province de Liège, Michel Foret, a pris la parole.

Son discours a été suivi par la projection d'un film d'introduction réalisé par la Défense, avec des images d'archives originales de l'invasion de la Belgique, de la résistance acharnée de l'armée belge dans et autour des Forts (Liège, Namur, Anvers) et de la destruction du Fort de Loncin. Ce film émouvant montrait les sacrifices consentis par les valeureux soldats belges lors des combats et la dure souffrance de la population touchée partout dans le pays et particulièrement dans les villes martyres. Il s'est terminé par une vision de la paix enfin retrouvée et de l'espoir des jours meilleurs.



Les discours des chefs d'états ont suivi, en commençant par notre Roi, suivi par le Président français François Hollande, le Président allemand Joachim Gauch et le Duc de Cambridge, représentant Sa majesté la Reine d'Angleterre, pour terminer par notre Premier Ministre belge Elio di Rupo (qui a fait ce jour-là le buzz sur la toile avec son « welcome in Mons » 😊).

Plus sérieusement, ces discours ont mis l'accent sur la souffrance du peuple, le courage, mais aussi sur l'importance de la construction de l'Europe comme garant de la paix. Le président allemand a tenu un discours sans langue de bois sur les atrocités commises par ses concitoyens, tant vis-à-vis de la population que du patrimoine culturel, pour conclure : « **rien ne pouvait justifier cette invasion** ».

2 coups de canon ont alors été tirés avant le dépôt des fleurs par notre Roi ; ensuite, après une minute de silence, les clairons ont sonné le « Last post ».

Notre Roi Philippe a souligné l'importance de l'effort de mémoire: « **Cette commémoration est indispensable pour mieux construire l'avenir** ». Il a accompagné une petite fille, symbole de la transmission de la mémoire aux générations futures; elle a lancé un ballon blanc, signe





de paix et de réconciliation. Au même moment se sont envolés dans le ciel des milliers de ballons aux couleurs des drapeaux des pays invités. J'avoue avoir été ému à cet instant et même aujourd'hui quand je le revois en mémoire en écrivant cet article !

12 coups de canon ont été tirés pour rappeler la résistance des 12 forts de Liège.

La cérémonie s'est terminée par des hymnes et chants :

- L'Ode à la joie: chantée par deux chœurs d'enfants (La Schola et le Trimarrant)
- L'Hymne européen, un autre moment riche en émotion, car il a été joué conjointement par la Musique royale de la Force aérienne et par le « Musikkorps der Bundeswehr » et salué comme hymne commun par tous les militaires présents.
- La Brabançonne a tout d'abord été chantée « a cappella » par les chœurs d'enfants, soutenus par deux chanteurs militaires, puis reprise sous sa forme officielle par les deux Musiques précitées, avant le départ de Leurs Majestés le Roi et la Reine et des Hauts Représentants.



Bien entendu, sécurité oblige, nous avons dû attendre le départ de toutes les personnalités. Les chanteurs et musiciens ont agrémenté notre attente par des chants, après quoi nous avons fait mouvement vers un lieu bien connu de notre cercle: « La Bergerie », pour un dîner-buffet, après quoi le bus militaires nous a ram-

menés à nos véhicules, bien gardés par la police fédérale à l'aéroport de Bierset.

Je retiendrai de cette mission de représentation du cercle beaucoup d'émotion, en espérant sincèrement qu'une page difficile de notre histoire soit définitivement tournée... mais jamais oubliée !

**Assemblée Générale annuelle statutaire  
du Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de LIEGE**

# **C O N V O C A T I O N**

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra :

**Jeudi 13 novembre 2014  
à 19 heures 45 (précises !)**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE  
dans les locaux du Cercle Bloc C



Le port de la tenue militaire est **hautement** souhaité : Tenue de ville (service-dress)

## **ORDRE DU JOUR**

- Ouverture de l'AGAS 2014 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2014-novembre 2015 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2014-novembre 2016 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2014 - novembre 2015 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2014 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2014 ;

**Conférence** : « **Blue Line** » par le Lt Jean-Philippe LAM-BRECHT (voir ci-contre l'article pour quelques mots d'introduction).

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 03 NOV 2014

### **MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES**

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2014 :

Cdt Lambert **L'HOEST**

Cdt d'Avi Michel **RINGLET**

Col Philippe **ROUSSEAU**

Cdt Eric **VAN DE GOOR**

Pha Cdt Jean-Claude **VUEGHS**

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2014 – novembre 2016 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 03 NOV 2014

### **MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :**

pour un mandat de novembre 2014 à novembre 2016, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 03 NOV 2014

### **LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :**

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 03 NOV 2014

### **Possibilités d'inscription :**

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93



Loin de nous de vouloir déflorer le sujet de mon ami Jean-Philippe Lambrecht qui nous parlera de ce sujet en long et en large lors de la conférence qui suivra notre Assemblée Générale du 13 novembre 2014. Mais il est utile de vous donner un tout petit mot d'explication pour appâter le public et d'ajouter « *c'est du vécu, Jean-Philippe Lambrecht y était ... !* »

La **Blue Line** est une ligne tracée le 7 juin 2000 par l'ONU, après le retrait israélien du Liban le 25 mai 2000 mettant fin à l'occupation commencée en juin 1982, par la Cartographe de l'ONU, avec l'aide de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), pour identifier sur le terrain une ligne permettant de confirmer le retrait israélien du Sud-Liban tout en prenant des zones du Golan annexées par les Israéliens.

Depuis la fin de la guerre entre Israël et le Hezbollah en août 2006, des casques bleus de la force des Nations unies surveillent la région du sud Liban et plus particulièrement la « **Blue Line** ».

Zone sensible entre toutes, la frontière entre Israël et le Liban reste extrêmement contrôlée, d'un côté par l'armée israélienne et de l'autre par les casques bleus de l'ONU et les forces armées libanaises.

## **Samedi 22 novembre : Repas de Corps – Ladies Night**

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

Les Militaires de Réserve et leur partenaire  
au repas de corps – Ladies night du Cercle qui se tiendra le

Samedi 22 novembre 2014

à 19 Hr 30

au restaurant « **Le Normandie** »

Haie des Chênes 21 à 4140 Dolembreux

(voir carte en fin d'article)

### **Parking** :

Aisé à côté du restaurant

**PAF** : (le Cercle vous offre toutes les boissons de l'apéritif et du repas)

50,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «Repas de corps 2014».

**Menu** : de 5 services sera communiqué début novembre (sur le site web du Cercle).

### **Tenues** :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

### **Limite des inscriptions** :

Faire parvenir votre inscription avant le 17 novembre 2014.

Los de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes

## **Possibilités d'inscription :**

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Durant l'apéritif et le repas : projection des activités de l'année écoulée.

Photo souvenir du repas de corps 2013 à Cointe





**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60  
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38  
**URNSOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37  
**HRG-C/Res** : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles  
**EM Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPSLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27  
**COMOPSAIR Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63  
**COMOPSNV** : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33  
**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Capt (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal